

Note de service

Destinataires :	Les fournisseurs de services d'Emploi Ontario (EO)
Expéditrice:	Jacqueline Cureton, directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes
Date :	6 juin 2017
Objet :	Automatisation des rapports trimestriels d'étape et d'ajustements (RTEA) et des rapports trimestriels sur les données globales (RTDG) dans le système FS Connexion du Système d'information d'Emploi Ontario (SIEO)

PORTRAIT DE LA SITUATION

Tous les programmes dont la gestion s'effectue dans le système FS Connexion du SIEO (sauf les commissions locales qui n'ont pas à produire de RTEA ni de RTDG) trouveront des RTEA et des RTDG dans le système FS Connexion du SIEO produits de manière automatisée à temps pour la première période de rapports trimestriels 2017-2018, comme prévu à l'annexe « F » de l'entente.

Au cours des derniers mois, le ministère a pris des mesures de consultation à l'interne comme à l'externe en prévision de ce changement. Par conséquent, les fournisseurs de services remarqueront qu'en plus d'avoir été automatisés les RTEA et les RTDG de 2017-2018 ont été harmonisés à plusieurs égards.

L'automatisation permettra au système d'envoyer un avis aux fournisseurs de services et au personnel du ministère quand :

- les rapports seront accessibles;
- le ministère recevra les rapports;
- le ministère y aura répondu.

L'harmonisation permet entre autres :

- de faire correspondre les dates d'échéance des rapports entre les programmes;
- d'utiliser le calendrier du système FS Connexion du SIEO pour indiquer les dates d'échéance des RTEA et des RTDG;
- de communiquer des instructions uniformes relativement aux rapports;
- de simplifier les questions relatives aux RTEA et aux RTDG.

Pour les signataires de plusieurs ententes, l'harmonisation des dates d'échéance des rapports peut résulter en un plus grand nombre de rapports à remettre au même moment. Par conséquent, cinq (5) jours ouvrables supplémentaires (pour un total de quinze (15) jours ouvrables) ont été alloués à tous les fournisseurs de services pour soumettre leurs RTEA et leurs RTDG dans le système FS Connexion du SIEO, comme l'illustrent les dates d'échéance figurant à l'annexe « F » de l'entente.

En réponse aux commentaires émis par le Groupe consultatif de la prestation des services, le ministère a ajouté une question supplémentaire (facultative) pour permettre aux fournisseurs de services de souligner les innovations en cours dans leur organisation qui ont ou auront des effets positifs sur la prestation des services et sur les clients potentiels. Bien que les détails ne soient pas encore fixés, le ministère enverra aux fournisseurs de services un résumé des réponses reçues au cours des prochains mois.

Nous espérons que cette phase d'automatisation aboutira à des gains d'efficacité administrative pour les fournisseurs de services comme pour le personnel du ministère. Vos commentaires continus aident le ministère à cibler les améliorations à apporter au système. Veuillez consulter l'option Commentaires du système FS Connexion du SIEO pour soumettre vos commentaires et suggestions.

CONTEXTE

Le ministère soutient l'engagement pour un [gouvernement numérique](#) afin d'améliorer l'expérience en ligne des citoyens et de transformer les services gouvernementaux les plus importants en devenant un organisme axé sur les TI. Dans le cadre de cet engagement continu, le ministère a mis sur pied en 2015-2016 le système FS Connexion du SIEO, qui contient une copie électronique de l'entente juridique, les allocations et les objectifs pour les points de service, les calendriers de paiement et les rapports financiers automatisés pour environ dix (10) programmes d'EO. En 2016-2017, la planification opérationnelle a également été intégrée au système. Depuis, le ministère s'est basé sur les fonctionnalités existantes pour améliorer la production d'ententes et de rapports tout en mettant les éléments en place pour offrir un plus grand soutien à la gestion des programmes d'EO. Pour ce qui est des lancements liés au système, la prochaine étape pour le ministère est de se concentrer sur la production de rapports liés aux activités, comme les RTEA et les RTDG.

Les RTEA et les RTDG offrent une méthode uniforme de production de rapports et de présentation de commentaires concernant l'accomplissement des engagements en matière de rendement ainsi que la gestion du programme. Les RTEA et les RTDG demandent aux fournisseurs de services d'indiquer s'ils éprouvent des difficultés à tenir leurs engagements en matière de rendement ou de finances, la cause de ces difficultés ainsi que les mesures qu'ils ont prises ou prendront afin de corriger le tir et de respecter leurs engagements avant la date

de fin de l'entente. Le but des RTEA et des RTDG est d'accroître la capacité organisationnelle des fournisseurs de services et d'assurer l'amélioration continue de la prestation des programmes.

Parmi les programmes touchés, citons : les Services d'emploi (SE), le Programme de subventions Canada-Ontario pour l'emploi (SCOPE), le Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB), les Services d'aide à l'emploi de l'Ontario (SAEO), le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ), le Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes et le Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes, qui soumettront leurs premiers RTEA et RTDG automatisés en juillet 2017. Les RTEA des conseils locaux de planification en matière d'emploi (CLPE) seront aussi produits de manière automatisée à temps pour la première période de rapport plus tard au cours de cet exercice.

PROCHAINES ÉTAPES

La première date d'échéance prévue des RTEA et des RTDG est le lundi 24 juillet 2017.

Des renseignements supplémentaires sur les prochains lancements liés au système vous seront fournis dès que possible.

Pour toute question concernant les RTEA et les RTDA, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation (CEF).

Cordialement,

Jacqueline Cureton
Directrice
Direction du soutien à la prestation des programmes